



CR de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion du :	Mardi 22 Mai 2018
Présidence :	GUILLARD Christian
Présents :	DENIS Sébastien - TORRALBA Anthony - BARLIER Cyril - BERICH Pierre - CAUDAL Christian - PIEDNOIR Guillaume - SUARD Yannick
Assiste :	
Excusé :	TABORE Nicolas

1. Le point sur les formations initiales

Les CTRA présentent le projet d'intégration des formations initiales en arbitrage au sein de l'IR2F, filiale régionale de l'IFF qui a pour vocation de centraliser et d'uniformiser l'ensemble des formations proposées sur le territoire de la Ligue en analogie aux formations proposées aux éducateurs et aux dirigeants.

Cette proposition fédérale a été validée par le bureau de la Ligue de football des Pays de la Loire pour une mise en place opérationnelle dès la saison 2018/2019.

Cette nouvelle approche sera essentiellement administrative avec une centralisation des inscriptions, des convocations par le service IR2F de la ligue.

Le contenu de la formation initiale sera homogène sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire tout en prenant en considération les dispositions logistiques propres à chaque lieu de formation.

Le cahier des charges de l'IR2F impose que les intervenants de chaque formation soient des personnes référencées et certifiées (1^{er} degré en arbitrage de préférence pour le directeur de stage et initiateur en arbitrage pour les intervenants).

Ces intervenants seront contractualisés par l'IR2F au prorata des interventions effectuées.

Face aux quelques interrogations évoquées, il est précisé qu'un cahier des charges précis sera envoyé aux CDA dans le courant du mois de juin, sachant que l'IR2F se réunit le lundi 11 juin pour finaliser son organisation.

2. Harmonisation du contenu des stages de rentrée

Toujours dans un souci d'uniformité des différentes formations d'arbitres proposées sur le territoire de la ligue, il est validé par l'ensemble des membres présents la volonté de proposer un socle commun destiné aux arbitres de district.

Etant entendu que chaque CDA reste souveraine dans l'organisation de ses stages de rentrée, il est validé de proposer par l'intermédiaire des CTRA les supports suivants :

- 1 séance terrain sous forme d'ateliers (4 ateliers). Dans le cadre de cette séance il sera proposé un atelier physique avec le test TAISA dont le caractère « épreuve obligatoire et validante » reste à la discrétion de chaque CDA suivant leur règlement intérieur
- 1 sujet technique basé sur des images vidéos et axés sur les fondamentaux (placements, déplacements, anéantissement...)
- 1 présentation des modifications des lois du jeu

Ces éléments seront fournis dans le courant de l'été à l'issue du séminaire des CTRA des 14-15 et 16 juin 2018.

Il est également précisé qu'au regard du caractère obligatoire et d'intégration dans la notation annuelle des arbitres du test théorique pour certaines CDA, l'élaboration du questionnaire est laissé à la discrétion de chaque CDA.

3. Planning prévisionnel des actions techniques des CDA pour 2018/2019

Afin d'anticiper un calendrier pour la saison 2018-2019 il est demandé à chaque CDA de fournir dans les meilleurs délais aux CTRA le calendrier prévisionnel des actions techniques départementales de la saison 2018/2019.

4. Questions diverses

Le président informe les membres présents qu'une réunion sur le sujet des désignations est programmée le lundi 11 juin avec les présidents de CDA et les responsables de désignations jeunes et seniors.

Une formation « Initiateur en Arbitrage » est programmée pour le vendredi 29 (fin de journée) au samedi 30 (toute la journée) Juin 2018 sur le site du Mans.

A ce jour, 8 stagiaires pour l'ETDA 72 et un stagiaire pour l'ETDA 44 sont enregistrés. Une proposition sera adressée à l'ensemble des arbitres de ligue.

Une formation « Gestion des conflits » est organisée par l'IR2F le samedi 23 juin de 8h30 à 12h30. Celle-ci est proposée aux membres ETDA présents afin d'enrichir les futurs stages.

Le Secrétaire de séance,
S/Couvert du Président de la CRA

Sébastien DENIS